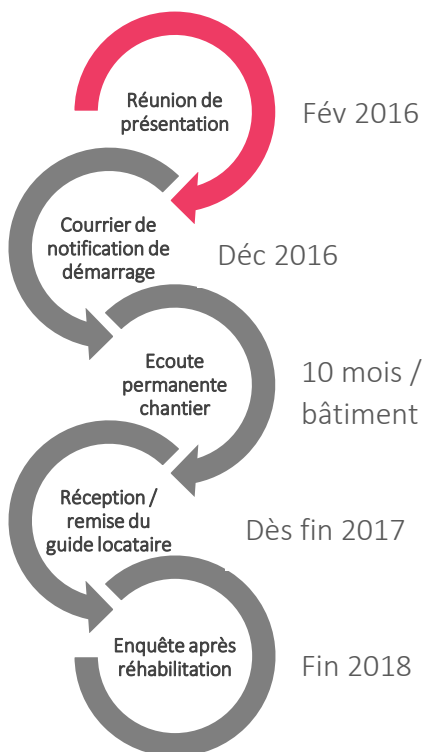




Présentation projet définitif Réhabilitation/ démarrage chantier Bâtiments 11 à 16 - Port Neuf - La Rochelle - 5 octobre 2016



La concertation locative



Le programme travaux

Votre Office va réhabiliter votre bâtiment suivant trois axes d'interventions :

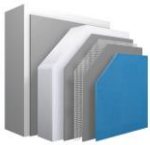
- ① Les façades et la toiture
- ② Les logements
- ③ Les parties communes



① Les façades et les toitures

Rénovation de l'enveloppe des bâtiments

Travaux	Planning
Isolation thermique de l'enveloppe extérieure	4 mois/bâtiment
Bâtiment 11 : Remplacement des menuiseries bois par des menuiseries PVC double vitrage à isolation renforcée	2 mois
Rénovation de l'ensemble des persiennes et/ou remplacement par volets et remplacement des portes de halls	2 mois
Remplacement de l'isolation dans les combles	1 mois
Bâtiment 12 à 16 : Remplacement des toitures	2 mois/bâtiment



Isolation extérieure

- ITE en enduit blanc et gris
- Bardage (CAREA de type Aquila)



Gris ardoise – Bât 13



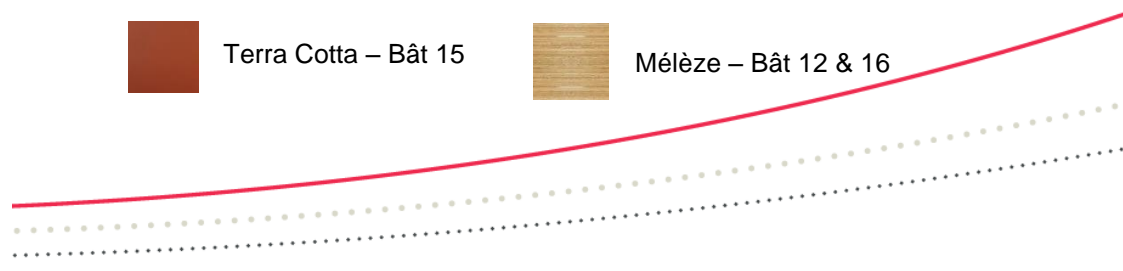
Turquin – Bât 14



Terra Cotta – Bât 15



Mélèze – Bât 12 & 16





② Les logements

- Remplacement des réseaux pour les appareils sanitaires
- Remplacement des baignoires sabot par des douches
- Remplacement des lavabos, des wc, des évier
- Embellissement (sol/peinture) des pièces humides
- Interventions ponctuelles d'amélioration en électricité, en chauffage
- Remplacement des prises de courant défectueuses et mise en place de nouvelles prises de courant dans les logements
- Mise en place d'une ventilation hybride mécanique dans les pièces humides
- Colonnes fonte déposées et remplacées par PVC
- Mise en place de robinets thermostatiques sur les radiateurs existants
- Désembouage des radiateurs et vérification des fixations
- Pas de travaux sur les chaudières (sauf T2 et prolongement des ventouses)
- Remplacement des portes palières

Quelques exemples de réalisation...



③ Les communs

Aménagement de locaux de gardien, ménage

Rénovation des halls

Mise en place des boîtes aux lettres en extérieur

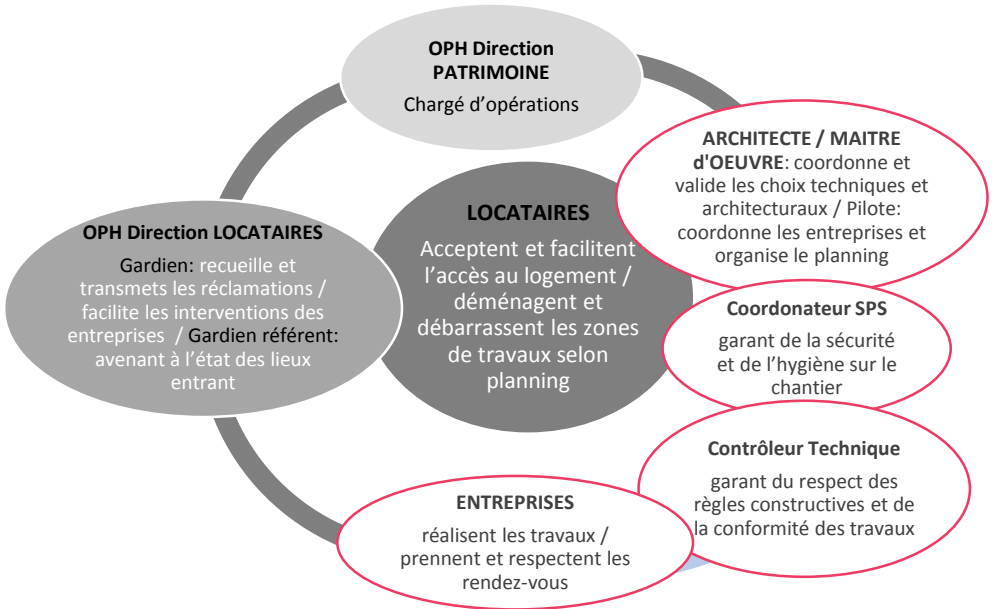
Rénovation des cages d'escaliers

Aménagement de locaux vélos et motos en sous-sol

Passages traversants pour certaines cages



L'organisation du chantier



La charte chantier

Un chantier de réhabilitation nécessite la participation de tous. Pour garantir un chantier respectueux de chacun, l'Office a mis en place une charte chantier qui sera signée par l'Office, les entreprises et les locataires. Elle établit notamment les règles d'intervention dans les logements pour un déroulement optimal des travaux. Elle vous sera remise pour signature avec le courrier de notification de démarrage.



La mission de votre Office

Au sein de la Direction Patrimoine, le Chargé d'opérations coordonne l'ensemble des intervenants, communique le planning d'intervention auprès des locataires, propose les choix de coloris aux locataires, réceptionne les travaux et traite les réclamations.

Pour les bâtiments 11 à 16, vos chargés d'opérations sont :

Monsieur Denis RUBE

05 46 00 76 85